

Déclaration CSA de repli vendredi 6 février 2026

Monsieur le Directeur académique,

La situation se répète. Encore cette année, nous assistons à de nombreuses suppressions de postes. Le gouvernement utilise l'éducation nationale comme variable d'ajustement et constraint les chefs d'établissement à des arbitrages insatisfaisants et contre-productifs. A nouveau, la pédagogie, le bien-être des élèves et des enseignants n'ont visiblement que peu d'importance. A nouveau, la logique comptable prend le pas et c'est 3256 postes d'enseignants que l'on veut supprimer au niveau national.

Dans le budget, le Ministère des Armées est le grand gagnant et obtient des milliards supplémentaires quand l'Education Nationale est en souffrance depuis des années.

Au nom des personnels enseignants, nous dénonçons fermement les dotations horaires globales (DHG) proposées au niveau du département de la Mayenne. En Mayenne, le 2nd degré perd 15 postes en collège et 2 en lycée. Ces chiffres ont été annoncés dans une grande confusion, et sans tenir compte du délai de prévenance légal nécessaire à une étude approfondie.

Notre département est déjà déficitaire. Tous les ans à la rentrée, des classes se retrouvent sans professeurs, des heures de cours ne sont pas assurées faute d'enseignants. De la même façon, les remplacements ne sont pas assurés à hauteur des besoins, ce qui constitue une rupture grave de l'égalité des droits. L'argument ministériel de la baisse démographique pour justifier ces suppressions ne tient pas : les postes n'ont pas été créés quand des besoins étaient manifestes. Notre ministre nous parle d'augmenter le niveau des élèves alors qu'il fait des choix budgétaires qui augmentent les effectifs dans les classes : cette incohérence totale ne fait qu'aggraver les conditions de travail déjà fortement dégradées des personnels.

De plus, en lycée général et technologique, les effectifs augmentent cette année de 65 élèves mais la DHG baisse de plus de 80 heures : il s'agit là d'une incohérence majeure entre la démographie scolaire et les moyens alloués.

Au collège, la DHG proposée impose de nombreuses fermetures de classes qui augmente le nombre d'élèves par classe et qui imposera une multiplication des compléments de service. C'est inacceptable !

Comment accepter une telle saignée ? Ces conditions inadmissibles provoquent la colère et la résistance des personnels.

La FNEC-FP-FO 53 n'accepte pas un tel sacrifice de l'Education Nationale au service d'une politique de guerre et d'austérité.

La FNEC-FP-FO 53 revendique l'abandon de toutes les contres-réformes qui n'ont fait que dégrader les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale au cours de la mandature d'Emmanuel Macron. Nous exigeons l'annulation de toutes les suppressions de postes et la création de postes à la hauteur des besoins.

La FNEC-FP-FO 53 affirme que ce n'est pas aux fonctionnaires de payer la facture du déficit, nous revendiquons le dégel et l'augmentation du point d'indice, 10% tout de suite ! Notre fédération revendique aussi l'abandon de la baisse de l'indemnisation des arrêts maladies à 90%, ainsi que la suppression pure et simple du jour de carence.

La FNEC-FP FO 53 revendique également l'abandon de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive. Nous demandons au contraire la création de postes d'enseignants spécialisés et de places en établissements sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins, ainsi qu'un statut et un vrai salaire pour un temps plein de 24h pour les AESH.